

Exposé sur la situation alimentaire de la Belgique (Londres, 3 avril 1946)

Légende: Le 3 avril, lors de la Conférence de Londres sur la Ravitaillement, les représentants de la délégation belge dressent le tableau de la situation alimentaire en Belgique.

Source: Emergency Conference on European Cereals Supplies held in London from 3rd to 6th April 1946. London: 1946.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/expose_sur_la_situation_alimentaire_de_la_belgique_londres_3_avril_1946-fr-dcdc02e2-8b05-41ab-b4b2-c09761cfff2e.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Exposé sur la situation alimentaire de la Belgique (Londres, 3 avril 1946)

Belgique

M. ARTHUR WAUTERS, Ministre Plénipotentiaire, déclare (Traduction)

" Le Secrétaire d'Etat nous a invité à faire un travail pratique. C'est pourquoi cette déclaration sera purement technique.

Voici la situation alimentaire en Belgique.

Avant la guerre la Belgique importait la moitié de son ravitaillement en calories. Elle importait un million de tonnes de denrées servant à la consommation humaine et deux millions de tonnes de produits servant à l'alimentation des animaux. A la page 3 du Livre Blanc intitulé " La Situation Alimentaire Mondiale " et qui a été distribué au début de cette conférence, figure le chiffre de 3,7 millions de tonnes de céréales panifiables comme étant la quantité importée par l'Europe continentale, avant la guerre seulement. En sorte que la Belgique importait, à elle seule, plus d'un quart des céréales panifiables que l'Europe continentale demandait aux pays d'outre mer.

Pourquoi la quantité de blé importé par la Belgique était-elle si élevée ? Parce que la Belgique est le pays d'Europe ayant la plus forte densité de population et que sa structure économique est fondée sur la petite propriété. Il n'y a que 464 fermes de plus de 100 hectares. Cette situation peut être très défavorable mais, bien que le rendement à l'hectare obtenu en Belgique soit l'un des plus élevés que l'on obtienne dans le monde, rien ne pourrait améliorer sa situation alimentaire, et même dans les années où la production nationale atteint un niveau exceptionnellement élevé, les importations nécessaires atteignent un million de tonnes de blé par an. Déjà avant la guerre, le pain et les pommes de terre constituaient les produits de base de la ration quotidienne du peuple belge. La ration d'avant guerre était insuffisante en protéines animales, en matières grasses, en calcium et en certaines vitamines. On remarquait ces insuffisances dans nos statistiques de santé publique d'avant guerre. La mortalité infantile était deux fois supérieure à celle de la Hollande.

A la suite d'une enquête que j'ai faite en tant que Ministre de la Santé Publique, nous avons découvert que 37% des jeunes filles des écoles de Bruxelles étaient atteintes de scoliose et de déformation osseuse ; 90% des enfants avaient une dentition défectueuse. Notre ration d'avant guerre n'était donc pas physiologiquement équilibrée. Cinq années d'occupation n'ont certainement pas amélioré cette situation, ainsi que le montre l'augmentation des cas de tuberculose, de rachitisme, d'anémie, et d'autres maladies dues à la sous-alimentation, en sorte que mon pays doit résoudre un très sérieux problème de régénération physique.

A présent, en mars 1946, la ration théorique s'élève à 1.860 calories par jour, dont 55% sont fournies par le pain seul, ce qui signifie une réduction de mille calories par rapport au chiffre normal.

La Belgique a pris des mesures sévères pour améliorer sa production nationale, bien que, comme les autres pays occupés, elle ait eu à faire face à de sérieux problèmes, tels que la dislocation des moyens de transport, les inondations, la pénurie de main d'œuvre et l'usure du matériel agricole.

Elle a réduit au minimum la consommation animale ; bien que le nombre des porcs et de la volaille ait augmenté depuis la libération, il est encore loin d'atteindre le niveau d'avant guerre ; en ce qui concerne la volaille par exemple qui consommait beaucoup de céréales, le nombre s'élève à 30% de celui de 1930. On ne distribue pas de denrées alimentaires pour les animaux, pas même pour les chevaux, à l'exception de ceux qui travaillent dans les mines. Il est évident que cette exception ne demande pas d'explication dans un pays où la seule matière première est le charbon. La production indigène de denrées servant à l'alimentation des animaux est fort au-dessous de la normale, les importations de ces denrées sont tombées en gros à un tiers.

Je veux être très franc en ce qui concerne le marché noir. Le marché noir est la preuve la plus lamentable du manque de ravitaillement. Il n'y a point de marché noir dans les pays où règne l'abondance ; il n'y a pas de

marché noir pour le pain et les pommes de terre là où ces denrées ne sont pas rationnées. Le Gouvernement belge n'a pas manqué de prendre des mesures contre le marché noir, qui était en voie de disparition, lorsque des nouvelles alarmantes au sujet de la crise alimentaire mondiale ont paru dans la presse. Mais ceux qui connaissent bien cet aspect si désolant des pays occupés ou libérés savent très bien que le marché noir est limité économiquement et socialement. 15% de notre population seulement est occupée à des travaux agricoles ; 60% de notre population vit dans les villes ou clans les régions industrielles et, étant donné les prix du marché noir, on peut se demander quels sont ceux qui peuvent se permettre de recourir au marché noir afin de compléter une ration déjà insuffisante. Ce ne sont certainement pas les gens dont le revenu est limité et qui représentent 95% de la population.

En dépit du fait que la production indigène de blé est épuisée et que la récolte de pommes de terre est bien au-dessous de la normale, la Belgique a décidé, devant la crise mondiale, de réduire sa ration de pain de 450 à 400 grammes par jour, ce qui signifie une perte de 130 calories ; en outre, nous avons décidé de fixer le taux de blutage à 83% et d'introduire 10% de seigle dans le pain. Une nouvelle diminution de la ration de pain amènerait l'ensemble de la ration au-dessous du minimum vital.

Le peuple belge malgré ces rations réduites, a fait tout ce qu'il a pu pour aider les armées alliées et ses voisins et amis ; et maintenant la Belgique est de nouveau prête à partager le fardeau des autres nations afin de résoudre la crise très sérieuse en face de laquelle se trouve le monde."

M. KRONACKER, Ministre des Importations, déclare (Traduction)

" Je crois pouvoir dire que la Belgique a apporté sa part à la mise en commun des ressources internationales.

Pendant la guerre, nous avons mis tout ce que nous possédions à la disposition des armées libératrices. Ceci n'était que naturel. Depuis lors nous avons agi d'après les mêmes principes.

Nous avons été envahis deux fois dans le courant des trente dernières années. Cela veut dire que notre population a dû vivre huit années durant sous l'occupation ennemie ou, comme je le dirais, plutôt sous le régime de la famine, imposé par l'ennemi. Il faudrait ne pas perdre de vue les répercussions de cet état de choses sur la santé publique. Grâce à l'aide généreuse de nos grands alliés, mais aussi grâce à notre propre travail opiniâtre et à notre ferme volonté de guérir, nous avons pu remettre le pays sur pied.

Actuellement, nous nous voyons soudain en présence d'une crise alimentaire tellement grave que toute notre convalescence risque d'être compromise si nous ne trouvons pas les voies et les moyens pour faire face à la situation.

Voici les faits :

Nos réserves de froment suffiront jusqu'au 15, peut-être jusqu'au 20 mai. Après quoi, nous ne disposerons plus d'aucune réserve. Nous avons eu recours à toutes les sources de ravitaillement possibles.

En prenant pour base les rations présentes, la Belgique a besoin d'environ 80.000 tonnes par mois. C'est pourquoi il nous faut 360.000 tonnes jusqu'au 1er septembre, en tenant compte d'une réserve de 30 jours.

Je voudrais souligner ici certains faits :

(1) Notre ration d'avril sera d'environ 1.850 calories, dont 55% sont constitués par le pain et 7% par les pommes de terre. En raison de la mauvaise récolte, notre manque de pommes de terre est également très sensible. Effectivement, nous avons dû réduire la ration de pommes de terre, qui était de 9 kilos par mois, à environ 6 kilos, pour le mois d'avril. M. Wauters vous a dit que nos rations étaient pauvres en calcium, en protéines animales et en matières grasses. J'insiste sur la question des matières grasses et j'y reviendrai plus tard. M. Wauters vous a fourni également des données sur l'état de santé peu satisfaisant de nos enfants.

(2) Lorsque nous avons eu l'occasion de discuter sur notre cas avec nos amis, ceux-ci nous ont dit : " Vos

importations en céréales atteignent environ 1.000.000 de tonnes pour les neuf premiers mois de la campagne agricole. Ceci équivaut à vos importations d'avant guerre." Cela rappelle certes une situation où l'on comparerait des chats et des chiens ; je veux dire qu'on compare en l'occurrence la totalité de nos importations en céréales de l'année en cours à nos importations en froment d'avant guerre. Si l'on considère la situation en général, les chiffres se présentent très différemment. Avant la guerre, nous importions plus de 3.000.000 de tonnes de céréales, tandis que la production du pays s'élevait à 1,5 millions de tonnes. Nous avons donc à notre disposition 4,5 millions de tonnes pour la consommation et pour la nourriture du bétail. Pour les premiers neuf mois, nos importations se chiffrent grosso modo à 1.100.000 tonnes. La production du pays atteignait environ 900.000 tonnes. Les disponibilités totales se chiffrent par conséquent à environ 2.000.000 de tonnes, ce qui équivaut à moins de 50% de nos besoins d'avant guerre. En d'autres termes, nous importions régulièrement plus de 3.000.000 de tonnes de céréales panifiables et de grains pour la nourriture de bétail : or, jusqu'à présent, nos importations n'ont pas dépassé 30% de ce chiffre.

Avant la guerre la production de céréales panifiables se chiffrait sur le continent européen —l'URSS non comprise— à 59.000.000 (Livre blanc). Les importations en provenance des quatre pays producteurs d'outremer s'élevaient à 3,7, dont la Belgique consommait 1.200.000, soit un tiers. Par conséquent, nous figurons parmi les plus grands importateurs réguliers de blé. Bon an mal an, nous dépendons toujours des importations en provenance de l'étranger, en raison de l'état hautement industrialisé de notre économie.

Peut-on nous reprocher d'avoir fait de notre mieux pour améliorer la situation de notre cheptel, qui accusait une diminution de 50%, quant au poids normal, et de 25% quant au nombre des bêtes au moment de la libération du pays, et lorsque nous n'avions que peu d'espoir, sinon pas d'espoir du tout, de recevoir tant soit peu de viande du dehors ?

Je voudrais, Monsieur le Président, attirer votre attention sur l'information contenue dans le Livre blanc, distribué ce matin, information ayant trait aux quantités de blé donné en nourriture au bétail dans les quatre principaux pays d'exportation, lesquels pays ont passé du chiffre d'avant guerre de 4,5 millions de tonnes au chiffre de 13 millions de tonnes en 1944/45 et de 10,5 millions de tonnes en 1945/46.

Nous avons été toujours les fermes partisans de la solidarité internationale. Nous avons aidé nos amis et nos voisins chaque fois que nous l'avons pu. Nous leur avons prêté du froment quand ils étaient en difficulté et quand nos réserves nous permettaient de le faire. Notre contribution actuelle dans le domaine des engrais n'est pas négligeable, bien que ces engrais, nous soient nécessaires chez nous. Nous en livrons des quantités appréciables à nos amis et alliés et même dans les zones d'occupation. Nous ne serons pas à même de continuer s'il nous faut réduire à nouveau nos rations alimentaires au-dessous du niveau strictement nécessaire pour la subsistance.

(3) Il y a aussi l'apport fourni par nous dans le domaine des huiles et des matières grasses. Le froment ne figure pas parmi les produits devant être répartis, mais on nous place devant le fait accompli et nos délégués ne sont pas invités à assister aux discussions concernant notre propre cas. Cela peut sembler bizarre si. l'on considère que nous sommes parmi les clients permanents les plus importants des pays exportateurs, comme je viens de le souligner tout à l'heure.

Les huiles et les matières grasses figurent parmi les produits devant être répartis ; nous faisons partie du Comité, avec tous les droits qui en découlent. C'est pourquoi nous participons à chaque décision.

Quelle a été notre attitude dans ce Comité ? Le Congo belge a une balance d'exportation positive se chiffrant à 115.000 tonnes, dont environ 70.000 sont apportés par nous au fond commun, ne gardant pour nos besoins que 44.000 tonnes. Il faut dire certes que nous recevons en contre-partie environ 33.000 tonnes (soit 50%) d'huiles liquides et de lard, denrées que le Congo ne produit point. Nous le faisons bien que, dans la métropole, notre ration de matières grasses et d'huiles n'atteigne qu'un kilo par personne et par mois, et qu'on doive peut-être la réduire encore en avril.

Nous avons agi dans le même esprit en ce qui concerne le caoutchouc et l'étain, à un moment où il n'y en avait point en Belgique. Bien que dans la métropole le café—notre boisson nationale—soit encore

strictement rationné, nous continuons à livrer environ 50% du café congolais à nos voisins d'Afrique.

Comme je l'ai dit au début, nous sommes partisans d'une mise en commun des ressources dans un cas de nécessité, mais nous croyons que cette mise- en commun devrait fonctionner dans les deux sens. Peut-on vraiment s'attendre à ce que nous y participions, étant pratiquement privés de tout apport en blé jusqu'à la fin de la campagne agricole, tandis que dans de nombreux pays qui n'ont pas été envahis, y compris les pays neutres, le blé et les pommes de terre ne sont pas rationnés ?

C'est pourquoi, Monsieur, je me permets de vous adresser deux demandes :

(1) que notre situation en ce qui concerne le blé soit étudiée et qu'on prenne, en considération le fait que nous contribuons au bien-être: général dans d'autres domaines, ceci au détriment de notre propre population.

(2) qu'à l'avenir, nos délégués qui, comme je l'ai dit, représentent une grande clientèle permanente pour les pays exportateurs de blé, soient invités à participer aux réunions du Comité exécutif du Combined Food Board lorsqu'on y discutera sur notre situation, et qu'on nous informe des décisions qui seront prises en ce qui concerne notre pays."